



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA SOMME

Amiens, le 28 janvier 2020

Service de coordination des
politiques interministérielles
Bureau de l'environnement et de
l'utilité publique

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

CHANGEMENT D'EXPLOITANT

La préfète de la Somme donne acte à la société SOMME TOLERIE FINE (STF), dont le siège social est situé 3 rue de Buire, 80200 PÉRONNE, de sa déclaration, effectuée le 25 novembre 2019, de reprise des installations de l'usine de fabrication de présentoirs métalliques destinés à l'équipement de magasins, précédemment exploitées par la société Hamon Tolerie Picarde.

Pour la Préfète et par délégation,
L'attachée, cheffe de bureau,

Brigitte LEGRAND

Copie adressée à :

- Mairie de PÉRONNE
- Sous-préfecture de PERONNE et de MONTDIDIER
- Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement des Hauts de France
- Inspection de l'environnement.

51 rue de la République - CS 42001 - 80020 Amiens cedex 9 - Tél. : 03 22 97 80 80

Internet : www.somme.pref.gouv.fr - courriel : pref-environnement@somme.gouv.fr

Horaires d'ouverture du bureau du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 45 et de 14 h 15 à 16 h 00